



PRIME À L'ACHAT D'UN VÉLO CARGO ÉLECTRIQUE NEUF

FORMULAIRE DE DEMANDE

À renvoyer dans un délai de 3 mois à compter de la date d'achat du vélo cargo :

- Par écrit à l'adresse :

Collèges des bourgmestres et échevins

Commune de Jette – Service Mobilité

Chaussée de Wemmel 100

1090 JETTE

(Tél. : 02/422.31.04)

- Ou par courriel à l'adresse : acj_primevelo-premiefiets@jette.irisnet.be

QUALITÉ DU DEMANDEUR

Cocher la case qui correspond :

- Personne physique majeure domiciliée sur le territoire de la Commune de Jette ;
- Membre du personnel de la Commune, y compris le personnel enseignement, le personnel du CPAS de Jette, du Foyer jettois, de l'AIS, de l'ALE, du Centre culturel de Jette et de la Ferme pour enfants ;
- Indépendant exerçant son activité économique sur le territoire de la commune de Jette, commerçant jettois, ou ASBL ayant son siège social à Jette.

DONNÉES RELATIVES AU DEMANDEUR

- *Si personne physique :*

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

Compte bancaire n° :

Ouvert au nom de :

- *Si personne morale :*

Numéro d'entreprise :

Adresse du siège social :

Téléphone :

E-mail :

Compte bancaire n° :

Ouvert au nom de :

DONNÉES RELATIVES AU VÉLO CARGO NEUF

Modèle :

Prix d'achat :

Date d'achat :

DOCUMENT À JOINDRE

- Une copie de la facture détaillée d'achat au nom de l'acquéreur. Cette facture doit dater de maximum 3 mois ;
- Une copie du courriel de confirmation de l'inscription du vélo sur la plateforme <http://mybike.brussels>.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

J'atteste sur l'honneur ne pas percevoir un nombre de primes supérieur au maximum autorisé conformément à l'article 5 du règlement communal *relatif à l'octroi d'une prime à l'achat d'un vélo à assistance électrique ou d'un vélo cargo*, approuvé par le Conseil communal le 18 décembre 2019, et à fournir la preuve, aux services de la commune qui en feront la demande, que je suis en possession dudit vélo.

Jette, le

Signature du demandeur :

